



Plainte pour escroquerie

Par **Axwell**, le **30/04/2016** à **16:29**

Bonjour,

Voilà il ya 2 semaines, j'ai reçu sur mon compte bancaire une forte somme d'argent. Étant une personne de situation modeste, et financièrement souvent dans le rouge, j'ai perçu cette... Erreur comme une aubaine et j'ai donc utilisé cet argent pour régler certaines de mes dettes et profiter d'un mode de vie que je n'aurais jamais pu me permettre en temps normal. Seulement ce matin j'ai reçu un appel de ma conseillère me signifiant que le propriétaire des fonds à porté plainte contre moi pour "Escroquerie". Je sais bien que cet argent n'était pas le mien et si je le pouvais je le rendrais, mais de la à m'accuser d'escroquerie alors que je n'ai rien fais de frauduleux pour accéder à cet argent...

Enfin j'ai peur pour la suite des événements, en procès je risque jusqu'à 5ans de prison, mais je ne veux pas être accusé d'un crime que je n'ai pas commis, même si j'en est bénéficié. Si quelques uns ont des conseils, ils seraient les bienvenu s'il vous plaît [smile17]

Merci

Par **Axwell**, le **01/05/2016** à **14:48**

[smile17]

Par **fabrice58**, le **01/05/2016** à **17:36**

Il faut savoir être patient dans vie, personne n'est à votre disposition sur ce site gratuit. Inutile donc d'être narquois.

L'escroquerie n'est pas un crime mais un délit.

Même si vous n'avez pas acquis cet argent frauduleusement, vous l'avez dépensé alors que vous saviez qu'il était indû.

Vous allez donc bien sûr devoir le rendre, quant à la plainte, tout dépendra des preuves dont dispose contre vous la personne que vous avez lésée.

Vous auriez dû signaler l'erreur tout de suite à la banque, donc inutile de ne pas vouloir être accusé, la justice ne vous demande pas votre avis.